

BON DE DEPENSE pour la somme

Munyazizi Claude

de (1) *Mille quatre cent quinze francs.*

motif (2) *Paiement des ouvriers cuisiniers à l'école de Police de Ruhengeri*

du 1^{er} décembre au 31 décembre 60.

	Solari	Ratier	Total brut	Retenu	Net-paye
1) ALI ABASINYA	450,00	250,00	700,00	-	700,00
2) MUNYAZIZI Claude	450,00	250,00	700,00	-	700,00
Total	900,00	500,00	1400,00	-	1400,00

Certifié sincère et véritable et anti à la somme de Mille quatre cent quinze francs + ~~quatorze~~ *quinze* francs FC I (Un colon) *Ruhengeri*, le 04 janvier 1961.

Le (3) *Directeur Ecole Police*

Vu payer : Le ou les témoins,

Son brigadier 2^{cl} KABERA
Son brigadier MUNYAZIZI

[Signature]
[Signature]

Livre de caisse n°

RUHENGERI
18371

Vu et vérifié et payé en D
du L.C. N° 144 du 31-1-61
Le Comptable Territorial

- (1) en toutes lettres.
- (2) motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.
- (3) chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établit le bon.

[Signature]